

APPROBATION DE LA REVISION GENERALE DU PLU

Intervention de **Paul Euzière**

Président du groupe « Grasse à Tous-Ensemble et Autrement »

Monsieur le Maire et chers collègues,

Le 10 septembre, les élus du groupe Grasse à Tous -Ensemble et Autrement se sont adressés par courrier au Maire pour lui demander **non seulement de différer le vote sur le PLU, mais de rouvrir le débat avec les Grassois en organisant dans chaque quartier des réunions pour écouter et entendre ce que souhaitent nos concitoyens pour le futur de notre ville.**

Devant le tollé et la colère de beaucoup de Grassois qui ont découvert dans le détail les orientations catastrophiques de ce document essentiel qu'est le PLU, vous avez différé la date du vote prévu initialement en juin, au 25 septembre, puis à ce 6 novembre.

Avez-vous rouvert le débat avec les Grassois ?

Non.

Vous l'avez rouvert avec seulement certains qui ont tempêté suffisamment fort pour que vous opérerez, en catastrophe, **un virage à 180°** et que **vous annuliez en novembre ce que vous défendiez jusqu'en septembre.**

Nous n'allons pas épiloguer ici sur la solidité de la vision de l'avenir de Grasse et de son urbanisme qu'expriment de tels têtes-à-queue.

Par contre, **nous nous interrogeons sur la procédure utilisée pour apporter certaines modifications et projets qui ont reçu votre aval et votre soutien pendant deux ans et auxquelles vous dites vous opposer aujourd'hui.**

Je veux parler, par exemple, du **STECAL du Château Saint Georges** à Saint Christophe.

Vous avez soutenu le projet du propriétaire qui a effectué toutes les modifications demandées au cours de multiples réunions de travail. Vous avez convaincu de Préfet de son bien fondé. Il l'a acté administrativement.

Le Commissaire Enquêteur a trouvé que le projet était non seulement acceptable, mais devait être développé. En bout de course, devant la mobilisation des habitants de St Christophe, vous retirez ce projet de STECAL du PLU.

La procédure ici employée, et à cette étape, nous paraît plus que risquée juridiquement et votre décision très probablement annulable par la Justice Administrative, en cas de recours des intéressés.

La seule procédure qui aurait pu éviter ce risque aurait consisté à prendre acte par un vote du conseil municipal de l'Enquête Publique, à en voter l'annulation, et à rouvrir la procédure en maintenant les zonages et obligations du précédent PLU et en supprimant le projet de STECAL. Faute de quoi, ce que vous supprimez aujourd'hui, risque d'être annulé (et donc réintégré dans le PLU) par le juge administratif, demain.

Nous sommes donc en désaccord avec la méthode que vous avez employée et qui porte sur certaines de ces modifications.

Nous vous avons demandé de remettre à plat ce PLU et d'en débattre réellement avec les Grassois.

Vous ne nous avez pas répondu.

Comme l'a démontré excellemment Magali Conesa, vous n'avez intégré aucune des remarques ni répondu à aucune des questions que nous avons posées depuis novembre 2017 sur ce projet de PLU.

Au final, vous maintenez **un projet qui est aussi dangereux qu'incohérent, en trompe l'oeil, et qui dégradera partout le cadre de vie et l'environnement des Grassois.**

Vous augmentez les "espaces agricoles" de 176 ha à 744 ha.

En réalité, vous les retirez des zones naturelles inconstructibles. Ces nouveaux "espaces agricoles" deviendraient partiellement constructibles.

Vous voulez toujours vendre **les terrains du VVF Belambra** à Clavary, modifier le zonage du **golf St Donat**, relancer, sous des prétextes fallacieux, le projet de **ZAC à Roquevignon**, poursuivre le projet destructeur et sans utilité de prolongement de la **pénétrante Cannes-Grasse** à travers **Saint Antoine** jusqu'à **St Jacques**, etc.

Vous allez livrer au bétonnage des espaces préservés jusqu'à aujourd'hui. Cela dans une ville de plus en plus sous-équipée, de plus en plus arrière cour des villes de la Côte.

C'est cela le fond de votre projet de PLU.

Et cela nous n'en voulons pas !